



Déclaration Intersyndicale à l'attention du PDG

Déclaration lue par le Secrétaire du CCE lors de la réunion CCE du 17 janvier 2012

Monsieur le Président,

J'interviens en qualité de porte-parole des Organisations Syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO en vous faisant part de notre très mauvais ressenti collectif quant à la dégradation programmée des relations sociales dans notre Société.

La Négociation Annuelle 2012 illustre ce changement qui se solde actuellement par une impasse, soit une décision unilatérale de l'entreprise consignée dans un procès-verbal de désaccord pour le moins prématuré car il prétend clore une négociation qui n'a pas commencé.

Les Organisations Syndicales considèrent en effet que les mesures prévues dans le projet d'accord du 22 décembre 2011 n'ont pas fait l'objet de négociations sérieuses et affichent une telle insuffisance qu'elles créent l'unanimité contre elles. Les salariés vivent encore plus mal le fait de l'annonce d'application de mesures unilatérales en retrait par rapport à des propositions navrantes.

L'incohérence de vos propositions salariales encore à la baisse face au redressement amorcé de notre entreprise a ainsi été censurée à 96 % des personnes consultées la semaine dernière.

Même s'il n'entre pas dans les prérogatives du Comité Central d'Entreprise d'intervenir dans une négociation, en revanche nous sommes très attentifs à la marche générale de l'entreprise qui subit ici une entrave.

En conséquence, tous les membres CCE soutiennent la demande des Organisations Syndicales et vous prient de prendre les mesures nécessaires à la poursuite de cette négociation afin d'en rendre le contenu appréciable.

Dans la période difficile que nous traversons, ce serait un signe fort adressé aux salariés et à leurs représentants.

Avec mes remerciements.